



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Analyse et politique économique

de l'Université Montpellier 1 – UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Analyse et politique économique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009209

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1, Faculté d'Economie

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Les objectifs de la mention *Analyse et politique économique* (APE) sont de proposer aux étudiants une formation relative à l'analyse économique et plus précisément à l'instauration, la pertinence et l'évaluation des politiques publiques. Ces politiques publiques représentent le fil rouge de la mention et relient les approches des différentes spécialités. Celles-ci sont au nombre de quatre, pour certaines co-habilitées avec des finalités divergentes :

- *Choix publics, politique économique, réseaux* (CPPER) (finalité recherche) ;
- *Ingénierie des projets et des politiques publiques* (IPPP) (finalité professionnelle qui bénéficie d'une co-habilitation avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier) ;
- *Agriculture, alimentation, développement rural durable* (AADRD) (finalité recherche qui bénéficie de deux co-habilitations avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier et Sup Agro Montpellier) ;
- *Economie rurale et stratégies des entreprises agro-alimentaires* (ERSEA) (finalité professionnelle qui bénéficie d'une co-habilitation avec Sup Agro Montpellier).

L'architecture de formation propose aux étudiants des formations largement mutualisées, non seulement entre ces quatre spécialités, mais également avec les cinq spécialités de la mention *Economie de la firme et des marchés*. La spécialisation des étudiants intervient dans un second temps, à partir de la seconde année de master, même si certains rapprochements thématiques se situent légitimement en première année et donnent lieu à quelques mutualisations.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les spécialités renvoient à des domaines et/ou à des méthodologies assez hétérogènes, ce qui aboutit à une articulation complexe des cours communs et des options. La définition du socle générique en devient problématique tant en termes de contenus qu'en termes de niveaux de compétences à atteindre, vus les métiers et carrières visés. Des interactions plus harmonieuses sont pourtant possibles entre spécialités à mêmes finalités ou à thématiques proches. L'objectif de former en deux ans des spécialistes de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques reste trop général et ne parvient pas à donner corps à un véritable projet pédagogique de mention. La structure de la formation est assez particulière. Les crédits européens (ECTS) en première année de master (M1) sont identiques (3) à toutes les unités d'enseignement (UE) qui elles-mêmes correspondent chacune à un cours distinct. Ce principe réduit la cohérence de l'ensemble formant un jeu complexe et contraint par le planning, de cours empilés obligatoires et optionnels plus ou moins mutualisés et conduisant à des stratégies étudiantes de choix de matières qui s'éloignent de la recherche de compétences. Toutes les spécialités dépassent les 600 heures présentielles annuelles en M1 soulignant l'absence de compromis entre les spécialités à ce stade. Les compétences additionnelles et transversales ne sont pas une préoccupation de la mention (cours d'anglais non obligatoire en M1, cours magistraux de langues étrangères...). L'acquisition de compétences préprofessionnelles est clairement considérée comme étant du ressort des spécialités en M2, ce qui pose problème pour les nombreux étudiants qui ne parviennent pas à intégrer une deuxième année de master. On observe un problème d'ajustement de la pédagogie et de l'offre de formation d'économie à l'Université Montpellier 1 (UM1) aux publics qu'elle concerne, particulièrement manifeste dans la mention APE. Il concerne l'ensemble de l'offre en M1 et M2 en économie à l'UM1. Il est particulièrement manifeste dans la mention APE.

La connexion entre les étudiants formés à l'UM1 et/ou accueillis en M1 et l'offre APE est à reconsidérer avec réalisme alors que l'excellence des équipes qui structurent l'encadrement d'APE n'est pas en cause. La qualité de l'adossement à la recherche des enseignements est garantie (séminaires de recherche, implication dans les mémoires de recherche de l'ensemble des membres de ces laboratoires, expérience partagée du métier de chercheur...). Cela crée aussi un décalage entre l'exigence d'excellence des enseignants et les publics auxquels ils s'adressent. L'insertion professionnelle est assez satisfaisante bien que variable pour les deux spécialités professionnelles. Les spécialités orientées recherche, mais qui affichent la possibilité d'une vocation plus professionnalisante, doivent mieux assurer leur adossement aux milieux socio-économiques. Les co-habilitations sont potentiellement des atouts sur lesquels s'appuyer, mais représentent également une fuite d'étudiants, car les autres établissements sont plus attractifs. Les relations à l'international sont insuffisamment développées, voire pour certaines spécialités inexistantes. Les orientations thématiques prêtent pourtant à cette ouverture. Ces éléments semblent indiquer que les filières économiques de l'UM1 aient à conduire sur leurs troisièmes années de licence (L3) une réflexion qui, seule, rendrait défendable à l'avenir des spécialités qui, pour l'heure, sont déconnectées des publics formés à l'UM1.

L'attractivité potentielle est réelle. Par contre, l'attractivité effective du M1 est faible (70 étudiants en moyenne sur les trois dernières rentrées soit 17 à 18 en moyenne par spécialité), mais en hausse (13 étudiants par spécialité lors des deux rentrées précédentes). Une seule d'entre elles (*Ingénierie des projets et des politiques publiques*) accueille les 2/3 des étudiants, laissant moins de 10 étudiants en moyenne pour les trois autres spécialités. L'attractivité est plus consistante en M2 avec un recrutement extérieur qui conduit néanmoins à des taux de réussite anormalement faibles et décroissants (de 44 % à 25 % en M1 en excluant les abandons, autour de 50 % au mieux en deuxième année de master (M2) pour les spécialités ERSEA et CPPER). Ces taux ne peuvent s'expliquer par les seules insuffisances de travail ou de sérieux des étudiants ; l'ensemble du dispositif pédagogique de la mention est en question. Les spécialités à finalité recherche affichent un taux de poursuite en thèse de doctorat relativement satisfaisant.

Les équipes pédagogiques sont de qualité, mais une interrogation concerne l'absence de références aux moyens et personnels administratifs qui doivent pourtant faire face à une organisation complexe avec des mutualisations multiples impliquant les neuf spécialités des deux mentions d'économie de l'établissement. De fait, les personnels administratifs sont absents des quelques conseils de perfectionnement au même titre que les professionnels, les étudiants ou les représentants de la L3. En outre, les modalités de suivi de la formation et des étudiants ont été trop négligées. Une évaluation des enseignements est réalisée chaque année sans pour autant indiquer les résultats de celle-ci ou les enseignements qu'en retire l'équipe pédagogique. Si la mention a pris en compte les remarques de la précédente évaluation relativement aux responsabilités et présentation de la mention, la déconnexion des spécialités de la mention avec le M1 et la L3 s'est entre temps accrue. La qualité du travail d'autoévaluation effectué en M1 améliore significativement le dossier et devrait être reproduite pour le M2. Il



représente une base précieuse pour les orientations futures des mentions d'économie de l'établissement, même si les révisions contenues dans ce travail, qui ne se sont pas encore traduites dans les faits, sont assez drastiques.

- Points forts :
 - Une auto-évaluation en M1 porteuse d'idées neuves et de perspectives encourageantes.
 - La formation par la recherche riche et variée.
 - Une équipe pédagogique structurée autour de laboratoires bien ancrés dans le monde de la recherche.
 - La possibilité de s'appuyer sur des co-habilitations enrichissantes.

- Points faibles :
 - Une attractivité très réduite et déclinante en M1.
 - Un très faible taux de réussite.
 - Complexité excessive de l'architecture de la maquette et de la structure de formation.
 - Une mauvaise insertion globale dans le cursus économique global de l'Université Montpellier 1.
 - Pas assez de rapprochements entre les spécialités à même finalité ou à thématiques proches.
 - Peu de relations à l'international à faire valoir.
 - Une qualité de dossier très inégale avec des spécialités à peine décrites.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables de la formation devraient en priorité tirer les conclusions nombreuses et constructives déjà présentes dans le rapport d'autoévaluation relatif à la première année de master. Ce travail devrait être poursuivi et étendu afin de rééquilibrer ses spécialités.

La maquette devrait être simplifiée en M1 afin que l'architecture de formation puisse faire apparaître clairement les parcours différenciés entre spécialités avec une continuité dans l'accompagnement des étudiants. Il s'agirait de faire en sorte que les choix pédagogiques effectués par les étudiants dépendent exclusivement des compétences à acquérir par les étudiants, définies *ex ante*, et non de contraintes de planning.

Un effort tout particulier devrait être mené afin de renforcer l'attractivité de la formation en M1, mais également en M2. Les spécificités des formations au niveau des connaissances et des compétences à apporter devraient être en ce sens plus précises afin que les étudiants puissent les faire valoir auprès des milieux professionnels. Il s'agirait globalement de donner plus de consistance à cette mention en prenant autant en compte ce qui intéresse les étudiants accueillis que les exigences des équipes pédagogiques. En effet, l'attractivité externe du M1 et des spécialités en M2 doit être préservée, mais la capacité du M1 APE et de ses spécialités à attirer et intégrer correctement les étudiants issus de la L3 devrait devenir une priorité, voire une condition *sine qua non*, à la survie des spécialités et, *in fine*, de la mention. Un tel cahier des charges devrait concerner dans l'idéal d'abord le M1 en ne négligeant aucune piste qui permettrait d'améliorer la cohérence globale de la mention y compris en ce qui concernerait les définitions des spécialités ou des contenus pédagogiques futurs.

Les responsables pourraient ainsi initier dans les années à venir des rapprochements entre spécialités. Ces rapprochements pourraient donner l'occasion de relancer l'attractivité déclinante de cette mention en M1 et de dupliquer certaines bonnes pratiques visibles dans certaines spécialités.

Les taux de réussite pourraient être améliorés par le biais, au moins dans un premier temps, d'une mise à niveau, à l'attention d'étudiants extérieurs n'ayant pas validé le M1 ou une formation équivalente. Dans un second temps, mais de manière plus essentielle, ce sont les passerelles entre le L3 et le M1 puis entre le M1 et le M2 qui devraient être renforcées.

Les relations internationales pourraient également être développées dans la mesure où les thématiques des spécialités s'y prêtent souvent relativement bien et que des initiatives via les laboratoires ou les établissements de co-habilitation pourraient probablement être mises en œuvre à peu de coûts.

Evaluation par spécialité

Ingénierie des projets et des politiques publiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1 (Faculté d'Economie) et Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, est co-habituée avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Elle décline les divers échelons géographiques d'analyse de mise en œuvre de politiques publiques et de projets publics, mais également privés. Concrètement, il s'agit de pouvoir être présent à toutes les phases des cycles des projets privés ou publics : diagnostic, élaboration, évaluation financière et économique, suivi de la gouvernance, tout en prenant en considération les aspects environnementaux et sociaux liés à ces projets. Les problématiques concernent à la fois les pays développés et en développement.

- Appréciation :

La spécialité représente une formation professionnalisante, spécifique et de qualité. Notamment, l'architecture et le contenu des unités d'enseignements et la politique appliquée quant à la formation professionnelle sont des atouts pour la spécialité, mais aussi pour les étudiants. La spécialité sait proposer en continu et de manière très intégrée un ensemble de dispositifs de préprofessionnalisation qui donne à la formation un contenu convaincant.

Toutefois, si l'attractivité de la formation est satisfaisante et globalement stable, on dénote une faible capacité à accueillir en M2 les étudiants issus du M1 de la spécialité. Un manque de recul rend difficile l'appréciation de l'insertion professionnelle. Pour autant, les étudiants semblent s'insérer correctement dans la vie active avec des niveaux de rémunération moyens cohérents.

La spécialité s'appuie pleinement sur des intervenants professionnels (15 en M2), spécialistes dans les domaines de compétences que les étudiants doivent acquérir, et qui participent pleinement et activement aux objectifs de la formation. Des politiques d'évaluation des enseignements et un portefeuille de compétences ont été mis en place. Inversement, il n'y a pas de conseil de perfectionnement qui ferait interagir ces intervenants professionnels, mais également des étudiants, si bien que le pilotage de la spécialité pourrait être amélioré.

- Points forts :

- Forte mobilisation des professionnels.
- Originalité des dispositifs assurant les apprentissages et la préprofessionnalisation.
- Une grande cohérence des parcours à l'UM1 comme à l'IAMM.

- Points faibles :

- Une hétérogénéité entre les deux parcours UM1 et IAMM.
- Une intégration perfectible dans l'UM1 (LAMETA, M1, L3).
- L'absence de conseil de perfectionnement.



- Recommandations pour l'établissement :

Il s'agit d'une spécialité qui est une référence nationale voire internationale dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques sectorielles et territoriales. Il est dès lors essentiel d'en préserver l'excellence et d'en assurer la cohérence. Sur ce volet, on constate une même asymétrie entre les deux partenaires : l'IAMM est un établissement international et fait cette offre de formation dans un contexte de cette nature ; l'UM1 devrait pouvoir agir de même et de fait accueillir non seulement des étudiants issus d'autres contextes nationaux, mais également être très actif en matière d'échanges d'enseignants.

Au niveau du recrutement, l'excellence de la formation et la qualité de ses réseaux devrait permettre de développer au bénéfice de tous, un réseau de relations avec les administrations de pays partenaires et d'organisations internationales pour faire en sorte qu'une partie des publics qui suivent la formation tout entière et/ou ses différentes UE soit recrutée hors de la formation initiale.

Le pilotage de la spécialité pourrait être amélioré, via un conseil de perfectionnement avec un transfert des compétences octroyées actuellement au comité pédagogique, trop restreint en l'état et n'intégrant ni les professionnels, pourtant très actifs par ailleurs dans la formation, ni les étudiants qui pourraient relayer des remarques issues de l'évaluation de la formation, ni le personnel administratif qui a pourtant à gérer neuf spécialités conjointes aux deux mentions d'économie sur le site.

Ce conseil élargi pourrait d'ailleurs agir sur les faibles possibilités actuelles de passage du M1 vers le M2 et plus largement sur l'accueil des diplômés de L3 en M1 et favoriser ainsi la cohérence globale de la formation sur l'établissement. La meilleure intégration des deux parcours et de manière complémentaire, une meilleure connexion au M1 constitueraient ainsi des axes d'amélioration possible pour cette spécialité.

En outre, les évaluations de l'insertion professionnelle devraient être consolidées, non seulement via les enquêtes de l'établissement, mais également de manière interne pour avoir un aperçu complémentaire à six mois ou un an par exemple du devenir des diplômés. Les aspects qualitatifs évoqués dans le dossier pourraient être augmentés en précisant la position des diplômés embauchés dans leur travail et la correspondance avec la formation.

Enfin, la spécialité gagnerait à consolider les compétences additionnelles pour les étudiants, notamment par exemple en proposant des certifications en langue de type TOEIC (Test of english for international communication).



Choix publics, politique économique, réseaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de la spécialité, ancienne formation de Diplôme d'études approfondies (DEA), sont d'offrir une formation résolument orientée vers la recherche et le doctorat même si elle ne peut se cloisonner totalement dans ces domaines. Il s'agit plus précisément de former des chercheurs en Economie Publique aptes à la modélisation et au traitement des données. Ces derniers pourront soit entreprendre une thèse de doctorat, soit occuper des emplois tournés vers l'économie quantitative et intéressés par les questions relatives aux problèmes que peuvent rencontrer les entreprises et les organisations, en valorisant les compétences développées par le Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée (LAMETA), Unité mixte de recherche (UMR).

- Appréciation :

La spécialité pratique un niveau d'exigence incontestable. La formation à et par la recherche y est de très haut niveau et implique fortement le LAMETA. De multiples insuffisances apparaissent néanmoins en ce qui concerne les modalités pédagogiques (construction des unités d'enseignements, politique de stage, formation professionnelle).

En termes d'attractivité et de réussite, la formation présente les carences de ses atouts. Elle recrute trop peu d'étudiants par an notamment en première année (entre huit et neuf étudiants). Le très faible taux de réussite (25 % pour le M1 2010/2011 induit des difficultés inévitables pour assurer une continuité entre les deux années de master. En outre, le taux de réussite en M2 (entre 19 % et 50 %) est lui aussi très faible.

Devant cette attractivité et ces taux de réussite, l'insertion professionnelle est logiquement essentiellement tournée vers les financements de thèse et ne concerne que les quelques étudiants ayant pu valider leur année de M2, ce qui s'explique par l'extrême exigence caractéristique de cette spécialité. Le pilotage est perfectible vu l'absence de conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- Les modalités très riches de formation par la recherche.
- Une équipe enseignante de qualité et impliquée.

- Points faibles :

- Taux de réussite très faibles en M1 comme en M2 faisant l'objet de trop peu de préoccupations.
- Modalités d'évaluation perfectibles.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Manque d'ouverture avec le reste de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait en premier lieu de s'interroger sur les raisons du manque d'attractivité de cette spécialité au niveau du M1 et de chercher à améliorer un taux de réussite très faible, les deux éléments étant reliés naturellement. La mise en place de cours de mise à niveau pourrait être envisagée, mais ne saurait seule résoudre ce problème essentiel. Celui-ci semblerait en fait provenir d'un fossé entre ce que souhaite obtenir l'équipe pédagogique et ce que savent, peuvent ou veulent faire les publics étudiants et particulièrement ceux issus de l'UM1. Cet intervalle devrait être identifié davantage comme un problème que comme un critère de qualité et les moyens de le résoudre devraient être inscrits à l'agenda.



Il faudrait également avoir une politique d'accompagnement plus claire pour récompenser l'investissement très lourd des diplômés qui ne poursuivent pas en thèse de doctorat, afin d'en faire un atout pour la spécialité et renforcer son attractivité. Cette politique pourrait passer par la présence plus marquée d'éléments pré-professionnalisant et nécessiterait de repenser et d'élargir l'offre de formation en la matière.

Parallèlement, du point de vue du pilotage de la spécialité, il serait intéressant de mettre en place un conseil de perfectionnement permettant de mieux faire remonter les avis des étudiants sur la formation, à la fois sur la réussite dans cette formation, mais aussi les perspectives à offrir aux étudiants ne poursuivant pas en doctorat et pour lesquels, l'étendue très large des thématiques de cours ne permet que difficilement d'envisager de se démarquer dans le monde professionnel non académique.

Certaines améliorations pourraient également renforcer la cohérence de la formation et l'intérêt pour celle-ci. Ainsi, la suppression des tirages au sort lors des évaluations, l'allongement de la durée minimale de stage, le rééquilibrage des évaluations entre l'écrit et l'oral pourraient aisément et rapidement être instaurés.



Agriculture, alimentation, développement rural durable

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Montpellier Supagro

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Montpellier Supagro, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette formation est orientée vers la finalité recherche. Elle est destinée à former des chercheurs qui s'intéresseront aux problématiques du secteur agricole et par extension, de l'ensemble de l'agroalimentaire. Au travers d'une spécialisation au sein des unités d'enseignement, les questionnements s'étendent à l'environnement (agriculture, environnement et ressources) et/ou au développement dans les zones rurales (filières agroalimentaires, institutions et développement, politiques publiques). La formation, économique, s'ouvre à d'autres disciplines (sociologie, gestion).

- Appréciation :

L'appréciation de cette formation est indéniablement positive à l'image des objectifs affichés et de ses modalités pédagogiques. La construction de la maquette est de très grande qualité et le choix de faire de cette spécialité recherche un cursus de formation professionnel est très judicieux et semble n'être pas qu'une louable intention. La spécialité s'appuie sur trois UMR : Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs (MOISA), Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée (LAMETA) et Innovation et Développement dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire (INNOVATION).

L'attractivité semble très faible en M1 au niveau de l'UM1 (13 étudiants au total pour les deux rentrées 2010 et 2011). Sur les quatre dernières rentrées, un seul étudiant de master 2 a suivi le M1 correspondant. Le recrutement est donc presque exclusivement tourné vers l'extérieur ou d'autres spécialités de M1 de l'Université Montpellier 1. La présence de cours de mise à niveau permet de compenser en partie l'absence de continuité entre les deux années de master. Il reste néanmoins curieux que, dans ces conditions, les effectifs soient si limités. Le niveau d'exigence exhibé en M1 voire avant pourrait y être pour quelque chose. Pour autant, bien que la spécialité soit orientée recherche, elle a, plus que beaucoup de formations professionnelles, le souci de professionnalisation.

La formation possède des atouts dans le pilotage de la spécialité. De nombreuses mesures ont été adoptées dans le cadre du suivi de la formation des étudiants. Seul le conseil de perfectionnement permettant de mieux encore gérer le sort des étudiants qui ne deviendront pas chercheurs manque formellement.

- Points forts :

- Les modalités de suivi des étudiants.
- Qualité des enseignements et implication des UMR auxquelles la formation s'adosse.
- Conception très cohérente du cursus avec un nombre limité d'UE.
- Existence de cours de mise à niveau en début de M2.
- Taux de poursuite en thèse de doctorat.

- Points faibles :

- Trop peu d'étudiants enchaînant les deux années de master.
- Absence formelle de conseil de perfectionnement.
- Pas assez de relations internationales à faire valoir au niveau de l'UM1.



- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe responsable pourrait s'attacher dans les années à venir à se préoccuper plus encore du principal défaut de la formation, à savoir l'absence de continuité entre les deux années de master : un seul étudiant du M1 a poursuivi en M2 au cours des quatre dernières années. Cette question touche l'attractivité globale de la spécialité qui devrait pouvoir être améliorée. Cette formation d'excellent niveau adossée à des UMR réputées devrait arbitrer entre la préservation de son « excellence » et ces problèmes d'attractivité et d'effectifs rencontrés à l'UM1 en particulier. Certes, tous les étudiants ne peuvent poursuivre en doctorat, mais il s'avère que ceux qui ne peuvent ou ne le veulent pas arrivent semble-t-il néanmoins à s'insérer professionnellement. Il serait peut être possible en diffusant mieux ce message, à l'UM1 par exemple et ce dès la L3, de résoudre le problème d'effectifs sans se contraindre à prendre en thèse ensuite des étudiants qui n'y trouveraient pas leur compte. La voie déjà largement explorée consistant à mixer formation pour et formation par la recherche est à cet égard fort judicieuse et mériterait certainement d'être encore plus clairement affirmée et affichée.

La formation gagnerait à officialiser un véritable conseil de perfectionnement associant les étudiants, les professionnels et le personnel administratif, complétant les réunions déjà mises en place.

Dans la mesure où les thématiques s'y prêtent, un effort vers la mise en place de relations internationales formelles, influençant le cursus des étudiants, serait favorable, probablement via les équipes de recherche de l'université de Montpellier et non seulement via les autres établissements d'habilitation.

Enfin, il n'est pas fait mention de formation particulière en langues ou en matière d'expression publique au niveau du M2. Dans l'apprentissage professionnel des chercheurs, ceci devrait être envisagé.



Economie rurale et stratégies des entreprises agroalimentaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

UFR de sciences économiques - Université Montpellier 1

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Sup-Agro Montpellier

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, orientée vers la finalité professionnelle, se présente, de par ses thématiques, comme complémentaire de la spécialité *Agriculture, alimentation et développement rural durable*, orientée vers la recherche. La spécialité est co-habilitée avec Sup-Agro Montpellier.

L'enseignement se concentre sur les problématiques du secteur agricole et agro-alimentaire ainsi que sur les questions environnementales et de localisation dans les zones rurales. Il s'agit de former des conseillers économiques, animateurs dans ces domaines.

- Appréciation :

Le dossier complique la tâche d'expertise dans la mesure où la spécialité est très peu décrite, y compris en annexe. Des incohérences demeurent dans le dossier. Rien n'est entrepris pour défendre cette spécialité adossée pourtant à d'indéniables compétences locales, vu la qualité des équipes et le niveau de la recherche sur ces questions. La spécialité accueille une vingtaine d'étudiants en moyenne par an en M2 et qui, par ailleurs, bénéficie d'une thématique qui reste porteuse et qui pourrait potentiellement séduire au-delà du public des agro-économistes, une partie des étudiants de M1. Malheureusement, la place octroyée au milieu professionnel (stage, interventions professionnelles, nombre de professionnels impliqués y compris dans le pilotage de la mention) sont très insuffisants. De fait, aucun gage de professionnalisation du cursus n'est donné pour une formation qui entend se prévaloir de cet objectif et laisser à la spécialité *Agriculture, alimentation, développement rural durable* le soin de former des chercheurs.

Concrètement, mises à part les 198 heures de cours de spécialité réparties en 14 UE et donnant lieu à six écrits, un oral et des contrôles continus pour six d'entre eux, on peine à apprécier sur la base du dossier en quoi consistent les enseignements et comment ils s'articulent avec la politique de stage. La formation par la recherche semble inexistante. L'attractivité en M2 est globalement déclinante avec un taux de réussite très faible de 40 % à 61 % suivant les années. Peu d'éléments permettent de mesurer le devenir des diplômés. L'équipe pédagogique est peu nombreuse avec également peu d'intervenants professionnels mobilisés. Les modalités de suivi de la formation et des étudiants sont très insuffisantes : aucun conseil de perfectionnement tandis que la gouvernance de la spécialité, l'évaluation des enseignements par les étudiants, les modalités relatives au jury et le suivi des compétences des étudiants ne sont pas abordés dans le dossier.

- Points faibles :

- Dossier lacunaire, sans données par exemple sur l'insertion professionnelle.
- Présomptions de très grandes faiblesses du projet pédagogique, de la gouvernance et du suivi des étudiants, de la formation et des stages.
- Faible taux de réussite en M2.
- Trop peu d'interventions professionnelles pour une spécialité qui se veut orientée vers ce domaine.



- Recommandations pour l'établissement :

Au-delà de recommandations spécifiques permettant d'améliorer la qualité de la formation, il conviendrait de s'interroger au préalable sur la motivation en interne du maintien de cette spécialité vu la faible quantité et le peu de qualité des informations présentes dans le dossier ; les efforts de rédaction de ce dernier sont minimum et laissent penser que la disparition de la spécialité était quasiment actée.

Le taux de réussite devrait faire l'objet d'attentions plus poussées. L'équipe pédagogique devrait proposer des mesures permettant d'améliorer ce dernier, en lien avec l'attractivité de la spécialité. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait probablement de donner un élan salvateur à cette formation, en la rapprochant davantage du milieu professionnel qui est sa finalité.

Un rapprochement avec la spécialité *Agriculture, alimentation et développement rural durable* pourrait permettre de renforcer les effectifs et l'attractivité des deux spécialités. Ne mettre en place qu'une unique spécialité avec deux parcours complémentaires semblerait une potentialité même si les appréciations des deux spécialités sont asymétriques.

Enfin, le pilotage de la spécialité resterait à travailler, tant d'un point de vue quantitatif (nombre d'intervenants) qu'au niveau qualitatif sur le suivi des étudiants.



Observations de l'établissement



Université Montpellier 1

AES
Droit, Sc. politique
Économie
IPAG
ISEM
Médecine
Odontologie
Pharmacie
STAPS

Evaluation des diplômes

Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Mention : Analyse et politique économique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Demande n° : S3MA150009209

Observations sur la mention :

Compte tenu des nouvelles nomenclatures et au regard des observations faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES (« attractivité très réduite en M1, très faible taux de réussite, complexité excessive de l'architecture de la maquette et de la structure de formation, pas assez de rapprochements entre les spécialités à thématiques proches »), l'offre de formation 2015-2019 en Master sera profondément modifiée pour être plus lisible et plus attractive. Elle comprendra désormais 4 mentions et 13 parcours-types :

- **Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA)**
 - o Analyse des risques bancaires (ARB)
 - o Analyse des risques de marché (ARM)
 - o Actuariat (ACT)
 - o Système d'Informations Economiques et Financières (SIE)
- **Economie et Management Public (ECMP)**
 - o Ingénierie des Projets et des Politiques Publiques (IPP)
 - o Economie et Politique Publiques (EPP)
 - o Economie Comportementale et Décision (ECD)
- **Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Réseaux (EEET)**
 - o Marchés et Droit de l'Energie (MDE)
 - o Transport et Logistique (TRS)
 - o Economie de l'Environnement, Développement Agricole et Alimentation
- **Economie Industrielle et des Réseaux (ECIR)**
 - o Economie Numérique (ECN)
 - o Industries et Réseaux Energétiques (IRE)
 - o Economie des Réseaux Intelligents (ERI)

Cette structuration a été pensée au regard des thématiques de recherche des deux laboratoires de recherche, le LAMETA et d'ARTDev et au regard des débouchés professionnels potentiels pour les étudiants. De même, elle prolonge les meilleurs parcours de l'offre de formation existante.

Quelques principes de base ont été posés dans la construction de la nouvelle offre en Master :
En Master 1, une structure commune a été mise en place pour tous les parcours de toutes les mentions avec l'idée de permettre des réorientations à l'intérieur des mentions, entre parcours, à l'entrée en M2.

Pour accroître les taux de réussite en Master 1 et renforcer certaines compétences requises à l'entrée en M2, le nombre d'UE a été réduit à 15 (au lieu de 20 dans la précédente maquette) et la durée moyenne des cours a été augmentée. Cette réduction de nombre de cours permettra clairement aux étudiants de mieux s'organiser pour travailler plus efficacement et approfondir les nouvelles UE avec des volumes horaires plus importants.

La spécialisation est progressive en M1 : le premier semestre est principalement un semestre commun à l'ensemble des mentions des Masters de la Faculté d'Economie (2/3 des cours), le reste des cours permettant un début de différenciation par mention. Le second semestre de Master 1 sera un peu plus spécialisé au niveau des mentions et des parcours proposés : soit environ 1/3 de cours communs, 1/3 de cours spécifiques à la mention et 1/3 de cours spécifiques au parcours choisis. Ainsi pour répondre au rapport d'évaluation de l'AERES, la formation ainsi proposée devrait être plus lisible en faisant *« apparaître clairement les parcours différenciés »*, ce qui devrait permettre de *« renforcer l'attractivité de la formation en M1 »*.

Observations sur la spécialité "**Ingénierie des projets et des politiques publiques**" :
Sans observations.

Observations sur la spécialité "**Choix publics, politique économique, réseaux**" :
Sans observations.

Observations sur la spécialité "**Agriculture, alimentation, développement rural durable**" :
Sans observations.

Observations sur la spécialité "**Economie rurales et stratégies des entreprises agroalimentaires**" :
Sans observations.

Fait à Montpellier
Le Président de l'Université Montpellier 1
Philippe AUGÉ

